

DIRECTIVES ARVAL POUR LES AUTORISATIONS DE RÉPARATIONS ET L'ÉTABLISSEMENT DE FACTURES



MARCHE À SUIVRE POUR LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATIONS

- Les travaux jusqu'à CHF 600 peuvent être exécutés sans demander d'autorisation.
- Les réparations de plus de CHF 600 nécessitent un numéro d'autorisation, que vous pouvez obtenir en appelant le **+41 41 748 37 10**.
- Pour les travaux supérieurs à CHF 2'000, veuillez envoyer un devis directement à repair.ch@arval.ch.



ÉTENDUE DES TRAVAUX ET FACTURES

Les travaux de maintenance doivent être exécutés exactement selon les directives du fabricant et uniquement aux intervalles prescrits (+/- 3'000 km).

- Pas de nettoyages du moteur et du dessous de caisse, sauf comme préparation du contrôle technique des véhicules à moteur. Pas d'additifs d'essence, d'additifs diesel ni d'agents de rétention d'eau s'ils ne sont pas prescrits par l'importateur.
- Les contrôles du véhicules été/hiver ou autres contrôles similaires qui ne sont pas planifiés selon les spécifications du constructeur ne seront pas acceptés.
- Nous n'assumons pas les coûts des dispositifs de contrôle tels que le banc d'essai de freinage ou d'autres forfaits d'utilisation.
- Etablir la facture au nom d'Arval (Suisse) SA et l'envoyer directement à : **Arval (Suisse) SA, Suurstoffi 22, 6343 Rotkreuz.**



VÉHICULES DE REMPLACEMENT

L'attribution du véhicule de remplacement sur une période plus longue, ou d'une valeur totale supérieure à CHF 200, n'est autorisée qu'avec l'autorisation d'Arval.



CONDITIONS

Pour les gros clients, il faut tenir compte des rabais habituels lors de l'établissement de la facture :

10-20%

Main d'œuvre

10-20%

Pièces et liquides
(selon l'échelon de rabais)

30%

Batteries



PNEUS

Les achats de pneus se font exclusivement auprès de nos partenaires Euromaster, AGOM Pirelli, Adam Touring et Pneu Egger.



DÉGÂTS DE CARROSSERIE ET BRIS DE VITRES

Les réparations de la carrosserie et des vitres sont traitées exclusivement auprès de nos partenaires contractuels.

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ? LA DIVISION TECHNIQUE SE TIENT VOLONTIERS À VOTRE DISPOSITION.

Nous nous réjouissons d'une collaboration agréable et dans un esprit de partenariat.

Vous pouvez nous contacter au numéro **+41 41 748 37 10** ou par e-mail à repair.ch@arval.ch



ARVAL
BNP PARIBAS GROUP

For the many
journeys in life